

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>N°2020/JUIL/046</b>	<b>OBJET :</b>  <b>CREATION ET DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES</b>
<b>Date du conseil municipal</b> 16/07/2020	
<b>Date de la convocation</b> 10/07/2020	
<b>Date de l'affichage</b> 24/07/2020	

L'an deux mille vingt, le seize juillet à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 10 juillet 2020.

**Étaient présents :**

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSSELLE, Catherine OUSSET, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Luis-José TENTE MARQUES, Valérie JACKY, Sylvie POIRIER, Angélique RAPPAILLES, Frédéric BRUNOT, Nimca CIGE, Cédric CONTENT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX (arrivée à 19h34).

Madame OUSSET est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-18 et L.2123-24-1,

VU le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints en date du 3 juillet 2020,

VU la délibération du conseil municipal n°2020/JUIL/044 du 3 juillet 2020 portant création et détermination du nombre de poste d'adjoints au maire,

CONSIDERANT l'opportunité, dans un souci de bon fonctionnement de l'administration, de confier une délégation de fonction et de signatures à un ou plusieurs conseillers municipaux,

CONSIDERANT la nécessité de définir le nombre de poste de conseillers municipaux délégués dans le but de cadrer l'organisation des délégations et l'affectation des éventuelles indemnités de fonction,

Après en avoir délibéré, avec 22 voix Pour et 7 abstentions (S. GALLOCHER, M. BILLOUT, M. KHERBACH, G-B. TCHIKAYA, N. COSSERON, C. LAGOUTTE, A. DUROX),

**ARTICLE Unique :**

CREER 13 postes de conseillers municipaux délégués de la commune de Nangis.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus  
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 16 juillet 2020

Le Maire,

**Nolwenn LE BOUTER**



Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20200724-2020-JUIL-046-DE  
Date de télétransmission : 24/07/2020  
Date de réception préfecture : 24/07/2020